

siégés. Soit par crainte, soit par haine des chrétiens, le malheureux en donna une longue liste, les désignant par leurs noms et prénoms. Il nomma entr'autres Jean Mien, Joachim Ko et Jean-Kiay-Chin. Il n'en fallut pas davantage pour déchaîner toutes les fureurs du nouveau mandarin contre les chrétiens et principalement contre notre Bienheureux qui était déjà sous les verrous ; d'autant plus que ce premier délateur, ou plutôt calomniateur, fut appuyé par un second qui sut encore plus habilement présenter la calomnie.

Il semble que dans la prison le Bienheureux eut, durant une extase, la révélation de la bourrasque finale. Tandis qu'il recitait le Rosaire avec les autres prisonniers, arrivé au troisième mystère douloureux, il tomba dans une sorte de sommeil et son visage devint tout pâle. Il se réveilla au bout d'un instant et fut avisé que le juge le mandait à sa barre : " Nous sommes à la fin " dit-il tranquillement.

Oui, c'était bien la fin de ses travaux et de ses souffrances. Il était enfin arrivé à l'heure si longtemps désirée où il donnerait son sang et sa vie pour Dieu et où il scellerait par le plus sublime témoignage la vérité de sa foi et la légitimité de son apostolat.

Tout heureux de la bonne nouvelle, il tomba à genoux, remercia Dieu et sortit dans la cour. Il donna sa couverture au géôlier, en reconnaissance des bons offices qu'il lui avait rendus, à Jun-Kiang son serviteur et son compagnon de voyage qui se trouvait aussi en prison, il légua son Bréviaire que le P. Jean Garcia lui avait envoyé quelques jours auparavant. Enfin, le Bienheureux fit ses derniers adieux à ses compagnons, les bénit de tout son cœur et sortit de la prison.

Quand il fut arrivé en présence du gouverneur, celui-ci le fit mettre à genoux pour entendre lire sa sentence de mort motivée par les habituelles calomnies.

L'arrêt fut publié à son de trompe, suivant l'usage du pays, puis on fit relever le Bienheureux qui fut alors livré aux mains du bourreau. Celui-ci lui enleva tous ses vêtements, sauf les bas qu'il ne put tirer, soit qu'ils fussent trop étroits, soit que le sang qu'il avait versé pendant sa cruelle flagellation les eût collés à la chair. Ces bas, le Bienheureux martyr les avait taillés et cousus lui-même en prison,